

«Ceinture et Route »: conception et vision de la coopération

maritime

En 2013, le président chinois Xi Jinping lança l'un après l'autre deux projets très importants : la ceinture économique de la route de la Soie et la route maritime de la Soie du XXI^e siècle. En 2015, le gouvernement chinois publia un document intitulé «Construire ensemble la ceinture économique de la route de la Soie et la route maritime de la Soie du XXI^e siècle — Perspectives et actions »), afin de faire avancer le projet «Ceinture et Route » en harmonisant les politiques, les infrastructures et équipements, les relations commerciales, les transactions financières et les peuples sur le principe de négociations, de travaux et de bénéfices communs. Cette proposition suscita l'intérêt de la communauté internationale et obtint un écho favorable auprès d'elle.

Le texte que l'on va lire, rédigé et publié par les soins de la Commission nationale pour le développement et la réforme et du Bureau national des affaires océaniques sous le titre «“Ceinture et Route” : conception et vision de la coopération maritime », vise à renforcer les relations stratégiques entre les pays concernés et à mieux coordonner leurs politiques. Il décrit le «partenariat bleu »: un modèle de relations ayant un caractère général, multidimensionnel et pluridisciplinaire qui devraient permettre la protection et l'exploitation durables des océans et de leurs

ressources, d'établir une véritable harmonie entre l'Homme et la Mer capable d'apporter prospérité et développement à tous les États riverains, et de faire advenir sur les mers une nouvelle route de la Soie digne du XXI^e siècle.

I. Contexte temporel

Les océans sont le plus grand écosystème planétaire. Ils sont l'espace commun et le trésor précieux sur quoi reposent la survie et le développement à long terme des êtres humains. À la suite des progrès de la mondialisation économique et de l'intégration économique des différentes régions du monde, la coopération ayant les océans pour vecteur et trait d'union n'a cessé de grandir dans les domaines de la technique, de l'information et des marchés. Un consensus international a progressivement vu le jour sur le développement de l'économie bleue. Nous sommes donc entrés dans une ère qui s'intéresse davantage à la coopération maritime et au développement des océans et qui dépend de plus en plus d'eux. Un proverbe chinois dit : «Qui marche seul va plus vite, qui marche avec d'autres va plus loin. » Renforcer la coopération maritime va dans le sens des deux grandes tendances du développement mondial et de la coopération ouverte. C'est faire le choix nécessaire de l'interprétation croissante des économies des différents pays du monde, de l'approfondissement de la coopération mutuellement avantageuse et de

l'expansion des espaces de développement. Une coopération maritime accrue est aussi un moyen important pour les divers États du monde de faire face ensemble aux défis du développement et de favoriser la paix et la stabilité régionales.

Le gouvernement chinois promeut l'esprit de la route de la Soie : esprit de paix, de coopération, d'ouverture, de tolérance, d'inspiration mutuelle ; esprit de recherche des avantages communs et du double gagnant. Il s'efforce d'appliquer dans le domaine océanique le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies. Il est prêt avec tous les pays concernés par la route maritime de la Soie du XXI^e siècle à mener une coopération générale et couvrant de nombreux domaines pour construire ensemble des plateformes de coopération ouvertes et inclusives, établir des relations de partenariat bleues, actives et concrètes et créer un véritable « moteur bleu » pour le développement durable.

II. Principes de coopération

Rechercher l'unité dans la diversité et atteindre le plus haut degré de consensus. Nous préserverons l'ordre des espaces maritimes internationaux, respecterons le concept diversifié de développement maritime des pays riverains, ferons preuve de sollicitude et de bienveillance mutuelles, surmonterons les divergences de vues, rechercherons l'unanimité sur l'essentiel et conserverons les différences sur les points de détail, négocierons largement, et travaillerons

progressivement à boutir la coopération.

Coopérer de manière ouverte, se développer dans l'inclusivité.

Nous ouvrirons davantage les marchés, améliorerons les conditions d'investissement, éliminerons les obstacles au commerce et promouvrons la facilitation des investissements et des échanges commerciaux. Nous renforcerons la confiance politique mutuelle, ainsi que le dialogue entre les civilisations, et ferons avancer le développement inclusif et la coexistence harmonieuse.

Faire jouer le rôle du marché encourager la participation de tous.

Nous respecterons la loi et les règles internationales du marché, et ferons jouer à fond le rôle prédominant des entreprises. Nous encouragerons les relations de partenariat à acteurs multiples, promouvrons la participation large des gouvernements, des organismes internationaux, des organisations non gouvernementales et des milieux industriels et commerciaux à la coopération océanique.

Négocier ensemble, construire ensemble, partager les bénéfices.

Nous respecterons les souhaits des pays riverains, tiendrons compte des intérêts de chacun, mettrons à profit les avantages comparatifs de chacun, travaillerons ensemble à la coopération, construirons ensemble, partagerons tous ensemble les fruits de la coopération, aiderons les pays en voie de développement à sortir de la pauvreté, établirons et promouvrons une communauté d'intérêts fondée sur la coopération maritime.

III. Idées-forces de coopération

En utilisant les océans comme trait d'union, nous favoriserons la

prospérité, le bonheur et le développement communs ; en ayant pour ligne directrice l'exploitation en commun des espaces bleus et le développement de l'économie bleue, nous harmoniserons nos stratégies de développement avec celles des pays concernés, promouvrons tous azimuts une coopération concrète dans un grand nombre de domaines, établirons ensemble des voies de communication maritimes fluides, efficaces et sûres, établirons conjointement des plateformes de coopération océanique, développerons ensemble des relations de partenariat bleu, favoriserons la prospérité des nations riveraines en prenant ensemble la voie du développement harmonieux de l'humanité et de la mer par le développement vert, la prospérité fondée sur la mer, les garanties de sécurité, l'innovation intelligente et la gouvernance coopérative.

Selon les grandes orientations du plan de la route maritime de la Soie du XXI^e siècle, la coopération maritime dans le cadre du projet « Ceinture et Route » aura pour point d'appui la ceinture économique de la façade maritime de la Chine. Nous rechercherons une coopération étroite avec les pays riverains ; nous établirons le Couloir économique Chine-péninsule Indochinoise, le Corridor économique Chine-Pakistan, ainsi que le Corridor économique Bangladesh-Chine-Inde-Myanmar. À l'ouest, nous entrerons dans l'océan Indien via la mer de Chine méridionale en construisant ensemble une voie de communication économique bleue reliant la Chine, l'océan Indien, l'Afrique et la Méditerranée ; au sud, à partir de la mer de Chine méridionale, nous pénétrerons dans l'océan

Pacifique en construisant ensemble une voie de communication économique bleue reliant la Chine, l’Océanie et le Pacifique Sud ; enfin, via l’océan Arctique, nous ferons avancer avec diligence une voie de communication économique bleue avec l’Europe.

IV. Priorités de la coopération

En vue de créer des relations de partenariat à avantages mutuels et de double gagnant, nous renouvelerons les modèles de coopération, établirons des plateformes de coopération, rédigerons ensemble des plans d’action, lancerons une série de projets ayant valeur d’exemple et un rôle de traction. Nous nous engagerons avec les pays concernés dans la voie du développement vert, ouvrirons ensemble une voie de la prospérité par la mer, la voie des garanties de sécurité et la voie de l’innovation intelligente. Nous réfléchirons ensemble à une voie de gouvernance coopérative.

1) S’engager ensemble dans une voie du développement vert

Préserver la santé des océans est la meilleure manière de générer la prospérité parmi les peuples : c’est maintenant qu’il faut agir pour récolter demain les fruits de nos efforts. Le gouvernement chinois appelle tous les pays riverains à lancer ensemble des actions de protection des écosystèmes marins, à fournir davantage de services d’écologie marine de qualité et à préserver la sécurité écologique des océans.

Préserver la santé des écosystèmes marins et la diversité biologique.

Nous renforcerons la coopération dans le domaine de la protection et de la reconstitution des écosystèmes marins et du sauvetage des espèces

menacées de disparition, établirons des mécanismes de coopération efficaces et à long terme, et édifierons ensemble des couloirs écologiques marins transfrontaliers. Nous créerons ensemble un système d'observation et de surveillance, d'évaluation sanitaire et de protection/reconstitution des écosystèmes marins types que sont les mangroves, les herbiers marins et les récifs de corail, protégerons les écosystèmes des îles et les zones humides du littoral, et organiserons des forums internationaux sur les zones humides du littoral.

Promouvoir la protection de l'environnement maritime régional.

Nous renforcerons la coopération dans les domaines suivants : pollution du milieu marin, protection des écosystèmes côtiers, détritus marins, acidification des océans, surveillance des marées rouges, crises de pollution, zones humides du littoral, etc. Nous promouvrons la mise en place de mécanismes de coopération en cas de crise et de prévention de la pollution marine, procéderons conjointement à une évaluation environnementale marine, communiquerons conjointement des rapports sur l'état du milieu marin. Nous établirons un mécanisme de coopération Chine-ASEAN pour la protection du milieu marin. Dans le cadre de la stratégie de coopération environnementale Chine-ASEAN et de son plan d'action, nous promouvrons la coopération en vue de protéger le milieu marin. Nous proposerons aux pays riverains de lancer conjointement le Plan des ambassadeurs de la route de la Soie verte, afin d'augmenter la capacité de ces pays de prévenir la pollution du milieu marin.

Renforcer la coopération dans la lutte contre le changement climatique dans le domaine des océans. Nous promouvrons les expériences pratiques de développement fondé sur le recyclage et à faibles émissions de carbone dans le domaine des océans. Le gouvernement chinois soutient les efforts des petits pays insulaires pour faire face aux changements climatiques mondiaux et est disposé à fournir une assistance technique pour lutter contre les désastres maritimes, l'élévation du niveau de la mer, l'érosion côtière et la dégradation des écosystèmes marins. Il soutient aussi les pays riverains dans leurs enquêtes et recherches visant à dresser un état des lieux des îles et des régions côtières concernées.

Renforcer la coopération internationale «carbone bleu». Le gouvernement chinois propose de lancer une initiative «carbone bleu» dans le cadre du projet de la route maritime de la Soie du XXI^e siècle. Celui-ci entend développer conjointement avec les pays concernés la surveillance des écosystèmes marins et côtiers, établir des normes communes et favoriser la recherche sur les puits de carbone. Il propose aussi de publier conjointement un rapport «carbone bleu» sur la route maritime de la Soie du XXI^e siècle et de promouvoir la mise en place de forums et de mécanismes de coopération internationaux «carbone bleu».

2) Ouvrir ensemble une voie de la prospérité par la mer

Promouvoir le développement et éradiquer la pauvreté est l'aspiration commune des peuples des pays le long de la route maritime de la Soie du

XXI^e siècle. Nous exploiterons les avantages comparatifs de chaque pays, utiliserons les ressources marines scientifiquement, réaliserons l’interconnexion et l’intercommunication, promouvrons le développement économique bleu et partagerons une bonne vie.

Renforcer la coopération sur le développement et l'utilisation des ressources marines. Nous coopérerons avec les pays concernés pour faire un inventaire des ressources marines, établirons un répertoire et une réserve des ressources marines, aiderons les pays concernés à rédiger un plan d’exploitation des ressources marines, et nous leur fournirons l’assistance technique nécessaire. Nous encouragerons les entreprises à participer de manière ordonnée aux projets de développement des ressources marines. Nous participerons activement aux enquêtes et aux évaluations sur les ressources marines effectuées par les organisations internationales s’intéressant à la mer.

Élever le degré de coopération dans les secteurs d’activité liés à la mer. Nous créerons avec les pays riverains des parcs industriels marins et des zones de coopération économique et commerciale, et encouragerons les entreprises chinoises liées à la mer à prendre part à la construction de ces parcs. Nous lancerons une série de projets de démonstration concernant la coopération économique bleue pour aider les pays en voie de développement riverains à développer la mariculture, à améliorer les conditions de vie de leur population et à réduire la pauvreté. Avec les

pays riverains, nous développerons les itinéraires de tourisme maritime, crérons des produits de tourisme maritime prestigieux, et mettrons en place un mécanisme de communication et de partage d'informations touristiques.

Promouvoir l'interconnexion et l'intercommunication. Nous renforcerons la coopération internationale en matière de transport et améliorer le réseau de services de transport maritime entre les pays riverains, et construirons conjointement des centres internationaux et régionaux de transport maritime. Grâce à la conclusion d'accords de port convivial ou de port jumelé, nous renforcerons la coopération portuaire entre les pays riverains notamment par la formation d'alliances portuaires, soutiendrons les entreprises chinoises désireuses de participer sous diverses formes à la construction et à l'exploitation de ports. Nous promouvrons la planification et la construction conjointes de projets de câbles sous-marins pour améliorer le niveau d'interconnexion et d'intercommunication internationales.

Augmenter le niveau de facilitation du transport maritime. Nous renforcerons la communication et la coordination avec les pays concernés. Nous mènerons une coopération accrue et étroite pour normaliser le marché international des transports et éléver le niveau de facilitation du transport. Nous accélérerons la coopération avec les pays concernés afin de promouvoir la reconnaissance mutuelle en matière de surveillance

coûte, l'assistance mutuelle en matière d'application de la loi et l'échange d'informations.

Promouvoir l'interconnexion des infrastructures dans le domaine de l'information. Nous construirons un système pour la transmission, le traitement, la gestion et l'application de l'information, un système de normalisation de l'information et un système de garantie de la sécurité de l'information qui portent sur la route maritime de la Soie du XXI^e siècle, afin de fournir des plateformes publiques pour les connexions de l'Internet et le partage de l'information.

Participer activement au développement de l'Arctique. Le gouvernement chinois est prêt à travailler avec toutes les parties intéressées pour mener une enquête scientifique générale sur la navigation au pôle Nord et à coopérer avec elles pour mettre en place des stations terrestres d'observation du milieu arctique afin d'étudier les changements du climat et du milieu ainsi que leurs effets, et de faire des prévisions pour les services de navigation. Nous soutiendrons les efforts des pays voisins de l'Arctique pour améliorer les conditions de transport, et encouragerons les entreprises chinoises à participer à l'exploitation commerciale de la navigation arctique. Le gouvernement chinois est prêt à travailler avec les pays de la zone arctique pour entreprendre l'évaluation du potentiel de ses ressources. Il encourage la participation ordonnée des entreprises chinoises au développement durable des

ressources de l'Arctique, entend renforcer la coopération avec les pays la zone arctique en vue de développer les énergies propres, et participer activement aux activités des organisations internationales compétentes pour l'Arctique.

3) Construire conjointement une voie des garanties de sécurité

Sauvegarder la sécurité maritime est une garantie importante pour le développement de l'économie bleue. Nous préconiserons une conception de sécurité maritime commune basée sur la coopération, mutuellement avantageuse et à double gagnant, et renforcerons la coopération en matière de services maritimes publics, de gestion des affaires maritimes, de recherche et de sauvetage en mer, de prévention et d'atténuation des catastrophes maritimes, et d'application des lois, afin d'améliorer la capacité à prévenir les risques et d'y résister et d'assurer conjointement la sécurité maritime.

Renforcer la coopération en matière de services publics maritimes.

Le gouvernement chinois a lancé un plan d'engagement commun et de partage des services publics pour la route maritime de la Soie du XXI^e siècle : il préconise la création et l'utilisation conjointes d'un réseau de surveillance et d'observation océaniques et le partage des résultats des enquêtes et des mesures globales du milieu marin, et l'augmentation de l'assistance technique et la fourniture d'équipements aux pays en voie de développement pour les aider à mettre en place des infrastructures de

surveillance et d'observation océaniques. Le gouvernement chinois souhaite renforcer la coopération internationale en ce qui concerne l'application dans le domaine de la mer des systèmes de navigation Beidou et de satellites de télédétection, fournir aux pays riverains des applications et des services d'informations de positionnement et de télédétection par satellite.

Développer la coopération dans le domaine de la sécurité de la navigation maritime. Le gouvernement chinois est prêt à assumer ses obligations internationales en la matière, à participer à des mécanismes bilatéraux ou multilatéraux de sécurité et de maîtrise des crises concernant la navigation maritime, lutter conjointement contre les activités dans les domaines de sécurité non conventionnels tels que la criminalité maritime, afin de sauvegarder conjointement la sécurité de la navigation maritime.

Promouvoir les opérations conjointes de sauvetage et de recherche en mer. En vertu des conventions internationales, le gouvernement chinois est prêt à assumer ses obligations internationales, à renforcer les échanges d'information et les opérations conjointes de recherche et de sauvetage avec les pays riverains, à organiser des visites réciproques des forces de recherche et de sauvetage, à favoriser le partage des informations dans le domaine des recherches et du sauvetage en mer, à procéder à des échanges, des stages de formation et des exercices

conjoints en ce qui concerne les divers personnels de sauvetage, afin d'améliorer la capacité conjointe de faire face aux crises en mer, de traiter les catastrophes et d'assurer la sécurité du tourisme.

Élever conjointement la capacité de prévention et d'atténuation des catastrophes marines. Nous proposons de créer un système d'alerte sur les catastrophes en mer de Chine méridionale, dans la mer d'Arabie et dans le golfe d'Aden, de développer des produits d'alerte sur les catastrophes en mer, et de fournir des services pour le transport maritime, la protection de la navigation, la prévention des catastrophes. Nous soutiendrons le fonctionnement du Centre d'alerte aux tsunamis en mer de Chine méridionale afin de fournir aux pays concernés des services dans ce domaine. Nous promouvrons la mise en place conjointe de mécanismes de coopération avec les pays riverains pour la prévention et l'atténuation des catastrophes marines, établirons des centres de formation dans ce domaine, développerons la recherche conjointe et les modèles d'application de prévention des risques de catastrophes marines et de traitement des grandes catastrophes, et nous fournirons une assistance technique aux pays riverains.

Promouvoir la coopération en matière d'application de la loi en mer. Nous renforcerons le dialogue avec les pays riverains, mais nous résoudrons les différences, promouvrons la coopération bilatérale et multilatérale en matière d'application de la loi en mer, établirons des mécanismes de

coopération sur l'application conjointe de la loi, l'application de la loi sur la pêche et la lutte contre le terrorisme et la violence, créerons un réseau de communication en matière d'application de la loi sur la mer, rédigerons conjointement des plans d'urgence pour faire face aux crises. Nous renforcerons les échanges et la coopération avec les services d'application de la loi en mer des pays riverains et fournirons l'assistance nécessaire en matière de formation.

4) Construire une voie de l'innovation intelligente

L'innovation est la source du développement durable des océans. Nous approfondirons la coopération dans divers domaines tels que la recherche océanographique, l'éducation, la formation et les échanges culturels. Nous améliorerons la connaissance du monde marin et stimulerons l'application des progrès scientifiques et techniques afin de jeter les bases pour l'approfondissement de la coopération maritime dans l'opinion publique.

Approfondir la recherche océanographique et la coopération technique. Nous lancerons conjointement avec les pays concernés un plan de coopération en partenariat pour les techniques de la mer et travaillerons ensemble à une série de grands projets dont le plan de recherche sur les zones et voies océaniques clés de la route maritime de la Soie du XXI^e siècle, le programme visant à observer et étudier les interactions entre l'océan et la mousson ainsi qu'à en prévoir les anomalies et à en analyser l'impact. Nous approfondirons la coopération

dans les domaines suivants : l'enquête océanographique, les équipements d'observation, les énergies renouvelables, le dessalement de l'eau de mer, la biopharmacie marine, les techniques des produits alimentaires d'origine marine, les engins océanographiques sans pilote, les navires sans équipage. Nous promouvrons l'harmonisation des systèmes de normes sur les techniques marines et la coopération en matière de transferts de techniques, soutenir les instituts de recherche scientifique et les entreprises dans la création conjointe des bases d'outre-mer de démonstration et d'extension des techniques.

Construire conjointement une plate-forme de coopération pour la recherche océanographique. Nous collaborerons avec les pays concernés pour construire des infrastructures de recherche océanographique et des plates-formes de connexion et de partage des ressources scientifiques et techniques, et nous construirons conjointement des parcs de coopération scientifique et technique dans le domaine de la mer. Pour éléver conjointement la capacité d'innovation sur la mer, nous promouvrons les organismes et institutions suivants : le Centre pour le développement maritime durable de l'APEC, la plate-forme de coopération maritime de l'Asie de l'Est, le Centre de coopération maritime Chine-ASEAN, l'Institut maritime Chine-ASEAN, le Centre de coopération en partenariat en matière de gestion durable du milieu de la mer de Chine et des mers de l'Asie de l'Est, le Centre de recherche

conjointe sino-malaise, le Centre sino-indon ési en de la mer et du climat, le Laboratoire sino-thaïlandais du climat et des écosyst èmes marins, le Centre sino-pakistanais de recherche oc éanographique, le Centre sino-isra éien de recherche sur le dessalement, etc.

Construire et utiliser conjointement des plates-formes d'application intelligente. Nous promouvrons conjointement le partage entre les pays concern é s des donn ées et des informations sur les mers, établirons des m écanismes de coop ération et de r éseaux entre les centres de donn ées de l'oc éan, effectuerons conjointement la r é-analyse et l'application des donn ées marines et mettrons sur pied le Centre de donn ées sur l'oc éan et le climat oc éanique le long de la route maritime de la Soie du XXI e si ècle. Nous exploiterons conjointement les techniques des donn ées en masse concernant la mer et des plateformes de l'infonuagique. Nous cr éerons des plates-formes publiques de partage des informations sur la mer en faveur du d éveloppement é conomique et social.

D évelopper l'éducation et les échanges culturels sur la mer. Nous poursuivrons le programme des bourses marines du gouvernement chinois et renforcerons l'ampleur des programmes en faveur des personnes des pays riverains venant en Chine pour y faire des études ou suivre des formations sur la mer. Nous promouvrons la mise en œuvre des plans d'intégration des connaissances et des échanges culturels sur la

mer, favoriserons le jumelage des villes côtières chinoises avec des villes des pays riverains, et renforcerons les échanges et la coopération entre les organisations d'intérêt public dans le domaine de la mer et les organismes de vulgarisation scientifique. Nous ferons avancer la culture marine des Mazu, créerons un Centre mondial de la culture marine des Mazu, promouvrons les échanges et la coopération en matière de protection du patrimoine culturel marin et d'archéologie sous-marine, lancerons avec les pays riverains une Année de la culture océanique et un Festival des Arts marins, transmettrons et favoriserons l'esprit de coopération amicale de la route maritime de la Soie du XXI^e siècle.

Promouvoir conjointement la diffusion de la culture liée à la mer.

Nous renforcerons la coopération entre les médias, développerons les activités de reportage transfrontalières, créerons un cercle des amis des médias de la route maritime de la Soie du XXI^e siècle. Nous favoriserons le renouveau des modes de communication et l'apparition de médias reflétant la diversité des cultures et des langues. Nous travaillerons main dans la main pour promouvoir la création littéraire et artistique liée à la mer, réaliserons ensemble des produits artistiques et culturels illustrant les coutumes locales et les échanges amicaux des pays riverains, et densifierons la base de l'opinion publique.

5) Réfléchir conjointement à une voie de gouvernance coopérative

Établir d'étroites relations de partenariat bleu est un moyen efficace de promouvoir la coopération maritime. Nous harmoniserons nos stratégies de développement avec celles des pays concernés, renforcerons le dialogue et la négociation, approfondirons le consensus, augmenterons la confiance mutuelle entre les États, établirons des mécanismes de coopération bilatéraux et multilatéraux, participerons conjointement à la gouvernance maritime, afin de fournir une garantie institutionnelle à l'approfondissement de la coopération maritime.

Établir des mécanismes de dialogue maritime au plus haut niveau. Nous établir avec les pays riverains des mécanismes de dialogue et de négociation à plusieurs niveaux et à plusieurs voies, promouvrons la conclusion de documents de coopération entre gouvernements et ministères, rédigerons conjointement des plans de coopération, des plans d'action et des feuilles de route, ferons avancer conjointement de grands projets. Nous créerons des mécanismes de dialogue au plus haut niveau avec les pays riverains pour le projet de la route maritime de la Soie du XXI^e siècle, ferons avancer conjointement la mise en oeuvre des plans d'action, ferons face aux grandes questions de la mer. Nous organiserons comme il se doit la Table ronde des ministres de la mer de la Chine et des petits États liens et le Forum de coopération maritime entre la Chine et les pays du Midi.

Mettre en place des mécanismes de coopération économique bleue.

Nous créerons le Forum global de partenariat économique bleu pour

promouvoir le nouveau concept et la nouvelle pratique de l'économie bleue, promouvrons les ponts intersectoriels et la coopération en matière de capacités de production. Nous élaborerons et populariserons conjointement des normes internationales de statistiques et de classification pour l'économie bleue, mettrons conjointement en place une plate-forme de partage des données, développerons l'évaluation de l'économie bleue des pays riverains de la route maritime de la Soie du XXI^e siècle, rédigerons et publierons un rapport sur le développement de l'économie bleue, et partagerons les expériences réussies. Nous créerons des produits publics financiers liés à la mer et soutiendrons le développement de l'économie bleue.

Effectuer des recherches et des applications sur l'aménagement de l'espace maritime. Nous promouvrons conjointement l'élaboration d'un programme d'aménagement des espaces transfrontaliers océaniques visant à stimuler la croissance bleue, mettrons en œuvre des normes et des principes communs, partagerons les meilleures pratiques et méthodologies d'évaluation, et promouvrons conjointement la création d'un forum international sur la planification de l'espace maritime avec les parties prenantes concernées. Le gouvernement de la Chine est disposé à apporter une formation pertinente sur le programme de développement de l'espace maritime et toute l'assistance technique nécessaire aux pays

riverains pour aider à élaborer un programme de développement de l'espace maritime.

Renforcer la coopération avec les mécanismes multilatéraux. Dans le cadre des mécanismes de coopération multilatérale tels que l'APEC, la série de réunions des dirigeants sur la coopération des pays d'Asie orientale, le Forum sur la coopération sino-africaine, le Forum sur la coopération au service du développement économique entre la Chine et les îles du Pacifique, nous favoriserons l'établissement de mécanismes et de règles institutionnelles de coopération maritime. Nous soutiendrons la Commission océanographique intergouvernementale des Nations Unies, le partenariat de coopération pour la gestion du milieu marin de l'Asie orientale, l'Alliance riveraine de l'océan Indien, l'Académie maritime internationale pour qu'ils jouent un rôle important dans l'organisation et la promotion conjointes des plans et projets d'envergure.

Renforcer les échanges et la coopération avec les laboratoires d'idées. Pour fournir le soutien intellectuel nécessaire à la construction de la route maritime de la Soie du XXI^e siècle, nous promouvrons le dialogue et les échanges entre les laboratoires d'idées des pays riverains, les recherches conjointes sur l'interconnexion de leurs stratégies et politiques, et le lancement conjoint de projets importants. Le gouvernement chinois soutient la mise en place d'un partenariat stratégique entre les laboratoires d'idées chinois et leurs homologues des

pays riverains, sans oublier les organisations internationales qui s'intéressent à la mer. Il entend promouvoir la création d'une l'Alliance des laboratoires d'idées de la route maritime de la Soie du XXI^e siècle, et construire des plates-formes de coopération et des réseaux de collaboration.

Renforcer la coopération entre les organisations non gouvernementales. Nous encouragerons, avec les organisations non gouvernementales des pays riverains, le développement de services d'intérêt public dans le domaine de la mer, de séminaires, d'échanges culturels, de projets de coopération scientifique et technique et de projets de vulgarisation des connaissances, de manière à ce que la coopération intergouvernementale et la coopération entre organisations non gouvernementales se stimulent mutuellement et que tous participent à la gouvernance maritime.

V. Actions positives

Le gouvernement chinois, attachant une haute importance à la coopération avec les pays concernés par le projet «Ceinture et Route», a renforcé la communication stratégique, construit des plates-formes de coopération et lancé une série de projets de coopération. Toutes ces initiatives ont globalement progressé de manière satisfaisante.

Donner une impulsion venant du sommet. Sous l'égide du gouvernement chinois et des dirigeants des pays concernés, ont été signés avec la Thaïlande, la Malaisie, le Cambodge, l'Inde, le Pakistan, les Maldives, l'Afrique du Sud et d'autres pays un grand nombre d'accords de coopération maritime intergouvernementale, de mémorandums de coopération et de déclarations conjointes, ce qui a permis d'établir avec un grand nombre de pays riverains des coordinations stratégiques et de larges relations de partenariat océanique.

Construire des plates-formes de coopération. Dans le cadre des mécanismes de l'APEC, de la série de réunions des dirigeants sur la coopération des pays d'Asie orientale et de la coopération Chine-ASEAN etc., nous avons établi les mécanismes de coopération suivants : le Forum économique bleu, le Séminaire de la protection du milieu marin, la Conférence de consultation maritime, le Forum pour la coopération océanique, le Centre de coopération maritime Chine-ASEAN et la plate-forme de coopération océanique de l'Asie de l'Est. Ajoutons à la liste des activités ayant pour thème la route maritime de la Soie du XXI^e siècle : l'Exposition de la route maritime de la Soie du XXI^e siècle, le Festival international des arts de la route maritime de la Soie du XXI^e siècle, le Forum mondial de la culture maritime des Mazu. Tout cela a joué un rôle important pour améliorer la compréhension mutuelle, le consensus, la cohésion, et approfondir la coopération maritime.

Augmenter l'aide financière. Le gouvernement chinois a rassemblé des ressources intérieures pour ériger le Fonds de coopération maritime Chine-ASEAN et le Fonds de coopération maritime Chine-Indonésie. Il a mis en œuvre le Plan-cadre pour la coopération internationale en mer de Chine méridionale et dans les mers environnantes. D'autres aides financières pour les grands projets de coopération maritime ont été fournies par la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures et du Fonds de la route de la Soie.

Promouvoir le rapprochement entre l'intérieur et l'extérieur. Le gouvernement chinois encourage les zones économiques et ports côtiers de la mer Bohai, du delta du Changjiang, de la rive ouest du Déroit et du delta de la rivière des Perles à promouvoir leurs atouts locaux, à accroître leur ouverture et à approfondir leur coopération pragmatique avec les pays situés le long de la route maritime de la Soie du XXI^e siècle. Nous soutiendrons la création de la zone centrale modèle de la route maritime de la Soie du XXI^e siècle du Fujian, de la zone modèle de développement économique marin du Zhejiang, de la zone expérimentale de l'économie bleue du déroit du Fujian et de la nouvelle zone maritime de l'archipel des Zhoushan. Nous ouvrirons davantage l'île de Hainan au tourisme international. Nous promouvrons l'édification de villes modèles de développement innovant de l'économie maritime et lancerons divers

projets de construction de zones modèles de développement économique maritime.

Contribuer à la réalisation de projets. Nous sommes en train d'intensifier la construction du parc industriel côtier de Malacca en Malaisie et d'améliorer la capacité du port de Gwadar au Pakistan : la construction de la zone franche et la promotion de l'investissement progressent régulièrement. La construction du port de Jiao au Myanmar qui intègre «un port, un parc et une ville » avance. La deuxième phase de la construction du port de Colombo et de Hambantota au Sri Lanka se déroule en bon ordre. Le chemin de fer reliant l'Éthiopie à Djibouti a été ouvert à la circulation, et la ligne ferroviaire Mombasa-Nairobi au Kenya va bientôt être ouverte. Le port du Pirée en Grèce a été transformé en un port qui concentre un transit important. La Chine coopère avec les Pays-Bas pour développer les éoliennes en mer. Des projets de coopération dans le dessalement de l'eau de mer se déroulent en Indonésie, au Kazakhstan, en Iran et d'autres pays. Le niveau d'interconnexion des communications sous-marines s'est grandement amélioré et le câble sous-marin direct Asie-Pacifique (APG) est entré officiellement en service. La construction de parcs d'outre-mer tels que le parc mixte sino-malais de Qinzhou-Kuantan, la zone économique spéciale du port Sihanouk au Cambodge et la zone de coopération

économique et commerciale de Suez en Égypte a enregistré des résultats remarquables.

À l'avenir, le gouvernement chinois est disposé, dans un esprit de confiance et de sincérité, à promouvoir la coopération maritime avec les pays riverains dans le cadre de l'édification de la route maritime de la Soie du XXI^e siècle pour partager les opportunités, faire face aux défis communs, se développer de concert, mener des actions conjointes, chercher les mers communes, veiller sur le patrimoine bleu, et contribuer ensemble à la réalisation du plan magnifique de la route maritime de la Soie du XXI^e siècle.